

**La liberté provisoire vient d'être accordée au président Laurent Gbagbo et au ministre Charles Ble Goudé. L'audience de la libération définitive sera en mars 2019.**

Laurent Gbagbo est libre! La CPI (Cour Pénale Internationale) vient d'accorder la liberté provisoire à l'ancien président Ivoirien, détenu depuis le lendemain de la crise post électorale en Côte d'Ivoire, d'abord dans son pays, puis transféré le 30 novembre 2011 à La Haye aux Pays Bas. Il sera suivi quelque temps après par son ministre **Charles Blé Goudé**.

Voilà ce qui ressort de l'audience de ce vendredi 14 décembre, les juges de la Cour Pénale Internationale de La Haye ont rendu leur décision.

### **Gbagbo devrait s'installer provisoirement en Belgique.**

Laurent Gbagbo lorgnait déjà la Belgique, et en cas de liberté provisoire c'est évident qu'il aille vivre en Belgique auprès de sa femme et son fils. L'ex chef d'État a choisi la Belgique pour rester à côté de son épouse, **Nady Bamba**, oui parce qu'il en avait une deuxième et une troisième en plus de Simone. Nady réside en permanence en Belgique avec leur fils, **David Al Raïs Gbagbo**.